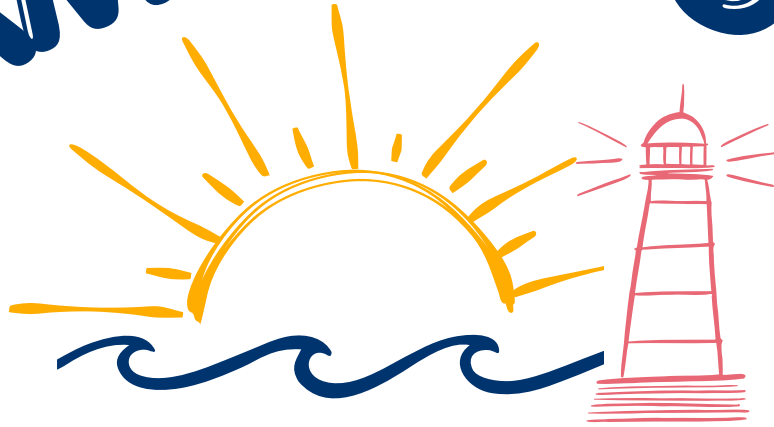


CAMP DE JOUR



**Guide du parent
29 juin au 13 août 2026**



Nouveautés 2026



Le camp de jour de la Ville de Matane est désormais certifié par l'Association des camps du Québec !

Pour obtenir cette certification, notre camp s'est conformé à 50 balises sur la sécurité et la qualité de l'expérience des enfants et des parents.

Cela signifie notamment :

- ✓ Un personnel formé et encadré
- ✓ Des ratios animateur·trice / jeunes respectés
- ✓ Des protocoles de sécurité clairs
- ✓ Une programmation structurée et adaptée à l'âge des participants



Nouveautés 2026

→ Deux sites: Zénon-Soucy et Victor-Côté

Pour une meilleure expérience pour les campeurs, le camp sera maintenant offert sur deux sites.

Les enfants inscrits à l'école Zénon-Soucy durant l'année scolaire fréquenteront le camp de jour de Zénon-Soucy.

Les enfants inscrits à une autre école que Zénon-Soucy fréquenteront le camp de jour de Victor-Côté.

→ Camp ados

Votre ado n'a plus envie d'aller au camp de jour régulier ?

Il est trop jeune pour travailler ?

Vous n'avez pas envie qu'il passe l'été seul à la maison ?

Le nouveau camp ados est la formule parfaite avec une programmation adaptée pour les jeunes de 10 à 12 ans, les après-midis seulement, du lundi au jeudi, à l'école Victor-Côté.



Admissibilité

→ Camp régulier : Admissibilité

- Être âgé.e de 5 à 11 ans
- Les enfants ayant complété leur maternelle 4 ans sont aussi acceptés.
- Au moins un parent ou tuteur doit être résident de la Ville de Matane.
- Toutes les inscriptions reçues durant la période d'inscriptions seront acceptées.

→ Camp ados : Admissibilité

- Être né.e entre le 1^{er} octobre 2013 et le 30 septembre 2015
- Au moins un parent ou tuteur doit être résident de la Ville de Matane
- Les places sont limitées
- Les jeunes âgés entre 10 et 11 ans auront le choix entre le camp régulier ou le camp ados



Si votre enfant a besoin d'accompagnement, l'inscription doit se faire au camp de jour régulier.



Horaire

Horaire du camp de jour régulier

29 juin au 13 août inclusivement

Du lundi au vendredi : 9 h à 16 h

Horaire du service de garde
(inscription obligatoire)

Matin : 7 h 30 à 9 h

Soir : 16 h à 17 h 30

Si votre enfant est inscrit seulement au camp de jour, vous devez venir le porter au camp entre 9 h et 9 h 15 le matin (après 9 h 15, les portes seront barrées). En fin de journée, vous devez le récupérer entre 15 h 45 et 16 h.

Horaire du camp ados

29 juin au 13 août inclusivement

Du lundi au jeudi : 12 h 30 à 17 h

Il n'y a pas de service de garde pour le camp ados. Les enfants sont attendus entre 12 h 30 et 13 h et doivent quitter entre 16 h et 17 h.



Il n'est pas possible de venir chercher votre enfant avant la fin du camp, sauf pour un motif valable. Dans ce cas, vous devez aviser la coordonnatrice le matin.

Il n'est pas nécessaire de motiver l'absence de votre enfant.



Frais de retard : pour les deux camps, des frais de retard de 5\$ par tranche de 10 minutes vous seront facturés après 3 retards.



Matane

Communications

Site Internet officiel de la Ville de Matane :

www.ville.matane.qc.ca/camp-de-jour-de-matane

- Information générale
- Lettres de la semaine
- Guide du parent

Page Facebook : Ville de Matane - Page officielle

Facebook - Ville de Matane

- Confirmation ou annulation des sorties extérieures
- Autres messages d'intérêt public

Coordonnées

Isabelle Labrie, coordonnatrice Zénon-Soucy
cdjzs@ville.matane.qc.ca
581-232-3460

Laura Gaudreault, coordonnatrice Victor-Côté
cdjvc@ville.matane.qc.ca
581-232-7456

Joanie Chouinard, responsable loisirs et vie communautaire
j.chouinard@ville.matane.qc.ca
(418) 562-2333, poste 2096



Matane

Matériel obligatoire

Les enfants seront dans des groupes selon leur âge et chacun aura un crochet identifié à leur nom. Ils pourront y déposer leur sac et boîte à lunch. Le parent a la responsabilité d'identifier clairement tous les articles de son enfant. En tout temps, le sac à dos doit contenir les éléments suivants :

- Chapeau ou casquette
- Crème solaire
- Maillot de bain
- Serviette
- Un lunch froid et des collations
- Une bouteille d'eau réutilisable
- Des vêtements de rechange courts et longs
- Une veste ou un manteau
- Espadrilles
- Ballon dorsal ou veste de sauvetage si nécessaire
- Imperméable et bottes de pluie (en cas de pluie)

Le port du chapeau ou de la casquette ainsi que l'application de la crème solaire sont obligatoires pour tous les enfants, sauf si un billet médical est remis à la coordonnatrice.

Lors des sorties extérieures, l'enfant doit déjà porter son maillot de bain sous ses vêtements à son arrivée au camp.



Boîtes à lunch

- **Les enfants doivent avoir un lunch froid ou un thermos**
- Aucun micro-ondes n'est disponible au camp
- Prévoir au moins 2 collations et une bouteille d'eau réutilisable

Les aliments suivants sont interdits en raison d'allergies



- Crevettes
- Kiwis
- Noix
- Légumineuses

CAMP ADOS : Tous les aliments sont permis
(aucune allergie alimentaire parmi les participants)

Tenue vestimentaire

Les enfants doivent porter des vêtements confortables pour favoriser une participation aux activités et éviter les blessures : souliers fermés, pantalons ou leggings, t-shirt, etc.

Type de vêtements à proscrire : camisoles à bretelles spaghetti, jupes et robes, crocs et « gougounes », vêtements affichants des messages à caractère sexuel et/ou violent, etc.



Matane

Ratios et formations

Le camp de jour de la Ville de Matane respecte les ratios recommandés par l'Association des Camps du Québec (ACQ).

5 ans : 10 enfants pour 1 moniteur

6-7 ans : 12 enfants pour 1 moniteur

8-9 ans : 13 enfants pour 1 moniteur

10-11 ans : 15 enfants pour 1 moniteur

Il y a toujours un minimum de deux moniteurs dans chaque groupe pour assurer la sécurité de tous. Des accompagnateurs sont présents dans nos groupes pour accompagner un ou des enfants nécessitant un soutien particulier.

Tous les employés sont formés en animation, en gestion de groupe et en premiers soins. Ils participent également à 50 heures de planification et de préparation avant le début du camp.



Procédure d'arrivée et de départ

Arrivée

Lors de l'arrivée au camp, le jeune ainsi que son parent signalent leur arrivée auprès du moniteur à la table d'accueil.

Pour les jeunes inscrits au service de garde: l'enfant se rend dans la grande salle ou dans la cour extérieure pour une période de jeux libres, selon la météo.

Pour les jeunes qui ne sont pas inscrits au service de garde : l'enfant va rejoindre son moniteur dans la grande salle pour le rassemblement.

Départ

Les enfants inscrits au service de garde rejoignent les moniteurs attirés dans la grande salle ou dans la cour extérieure, selon la météo.

Les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde se dirigent à l'entrée pour attendre leurs parents.

Les enfants autorisés à quitter seuls se rendent à la table de présence à l'accueil. Le moniteur note l'heure de départ de l'enfant.



Sorties et activités spéciales

À tous les mercredis, une sortie à l'extérieur (en autobus) ou une activité spéciale sur le site du camp est prévue. En cas de météo défavorable, l'activité sera remise en lendemain.

Une annonce sera publiée sur la page Facebook de la Ville de Matane afin d'annoncer le maintien ou le report de l'activité, la veille, vers 18 h.

Lors des sorties, tous les jeunes sont attendus au camp entre 7 h 30 et 8 h, qu'ils soient inscrits au service de garde ou non.

Semaine 1 : Activité spéciale au Parc des îles

Semaine 2 : Parc Beauséjour

Semaine 3 : Activité spéciale à la plage (Riôtel)

Semaine 4 : Plage Sainte-Luce

Semaine 5 : Lasertag

Semaine 6 : Ferme la Fourche du Troll

Semaine 7 : Fête foraine



Matane

Thématique de l'été

À la découverte du royaume des sucreries explosives

Semaine 1- 29 juin au 3 juillet 2026 - L'invasion des cupcakes géants

Semaine 2- 6 au 10 juillet 2026 - Le mystère de la slush arc-en-ciel

Semaine 3- 13 au 17 juillet 2026 - Les chevaliers du cornet sacré

Semaine 4- 20 au 24 juillet 2026 - Le tournoi des bonbons épiques

Semaine 5- 27 juillet au 31 juillet 2026 - La tempête des sucres fous

Semaine 6- 3 au 7 août 2026 - Les pirates de la barbe à papa

Semaine 7- 10 au 13 août 2026 - Le grand festin final



Journée type

7 h 30 à 8 h 45	Service de garde
8 h 45 à 9 h	Chansons
9 h à 10 h 10	Activité 1
10 h 10 à 10 h 30	Collation
10 h 30 à 12 h	Activité 2
12 h à 13 h	Dîner
13 h à 14 h 10	Activité 3
14 h 10 à 14 h 30	Collation
14 h 30 à 15 h 45	Activité 4
15 h 45 à 16 h	Chansons
16 h à 17 h 30	Service de garde



Accès et stationnement

À l'école Victor-Côté, vous devez entrer par la porte #10 située dans la cour intérieure.



À l'école Zénon-Soucy, vous devez entrer par la porte #9, située sur la rue des Ursulines.



Pour la sécurité des enfants, merci d'être vigilants et de circuler lentement dans le stationnement



Matane

Code de vie

Le camp de jour est un milieu de vie où chaque enfant doit pouvoir s'amuser, apprendre, développer de nouvelles amitiés et évoluer dans un environnement sécuritaire, inclusif et respectueux.

Règles pour les enfants

- Respecter les autres enfants, les animateurs, les accompagnateurs, les visiteurs et les citoyens.
- Utiliser un langage poli et approprié.
- Écouter les consignes des membres de l'équipe d'animation.
- Faire preuve d'ouverture et d'inclusion envers tous.
- Participer aux activités dans le respect des autres.
- Régler mes conflits de façon pacifique.
- Prendre soin du matériel, des locaux et des installations.
- Respecter les règles de sécurité lors des déplacements et des activités.
- Rester avec mon groupe en tout temps.
- Informer un animateur avant de quitter une activité ou de me rendre aux toilettes.
- Rester avec mon groupe en tout temps.
- Informer un animateur avant de quitter une activité ou de me rendre aux toilettes.

Les comportements suivants ne sont pas tolérés :

- Violence physique ou verbale.
- Intimidation, exclusion ou harcèlement.
- Menaces ou gestes agressifs.
- Vandalisme ou bris volontaire de matériel.
- Vol.



Code de vie

Engagement des parents/tuteurs

Afin d'assurer le bon fonctionnement du camp, les parents/tuteurs s'engagent à :

- Informer le personnel de toute situation pouvant affecter le bien-être ou le comportement de leur enfant.
- Fournir des coordonnées à jour et être joignables pendant les heures du camp.
- Collaborer avec l'équipe lors de situations particulières.
- Respect des horaires
- Respecter les heures d'arrivée et de départ.
- Respect du personnel
- Adopter une attitude respectueuse envers les employés, bénévoles et autres familles.
- Utiliser les mécanismes prévus pour exprimer une préoccupation ou une plainte.
- Fournir le matériel demandé (bouteille d'eau, vêtements adaptés, crème solaire, etc.).
- Sensibiliser leur enfant aux règles du camp et à l'importance du respect.





**Toute l'équipe du camp de jour
vous souhaite un
bon été!!!**

 **Matane**